

# Les dix règles d'or pour réussir les concours de l'enseignement

[vocationenseignant.fr/les-dix-regles-d-or-pour-reussir-les-concours-de-l-enseignement](http://vocationenseignant.fr/les-dix-regles-d-or-pour-reussir-les-concours-de-l-enseignement)

## ► 01-LISEZ bien les rapports du jury des années précédentes

Lorsqu'on se présente à un concours de recrutement de la Fonction publique et particulièrement à l'un de ceux concernant le métier enseignant, il est indispensable de lire les rapports établis pour les concours des années précédentes par le jury du concours (au moins pour les trois années précédentes) . **Ces rapports établissent clairement les exigences et attentes du jury qui peuvent varier d'une discipline à une autre, d'un niveau à un autre.**

Il ne suffit pas de lire les textes réglementaires. Il faut connaître l'interprétation qu'en fait le jury du concours que vous préparez, car il y a un jury différent pour chaque discipline des CAPES, CAPET, CAPLP, Agrégation... Ces rapports valent aussi bien pour les épreuves écrites ou orales.



## ► 02-Allez observer les épreuves orales de votre concours

Pour mieux connaître les exigences et les attentes du jury au moment des épreuves orales, il est extrêmement intéressant d'**assister aux épreuves du concours qu'on va préparer**, celles-ci étant publiques. Le meilleur conseil qu'on puisse donner, c'est d'y assister **un an à l'avance**, à la fin de son année de bac + 3, au moment où l'on s'inscrit dans le master conduisant au concours et à l'exercice du métier enseignant. On pourra ainsi observer clairement ce qui est attendu par le jury et l'on pourra ainsi mieux s'y préparer et être moins stressé(e) que si l'on ne va observer ces épreuves que deux ou trois jours avant d'y « passer » soi-même.

Pour connaître les dates et les lieux de déroulement des épreuves orales de chacun des concours, il faut les consulter en mai-juin de chaque année sur le site du ministère de l'Éducation nationale qui donne les résultats des différents concours de recrutement.

## ► 03-Préparez dès le début de l'année l'ensemble des épreuves écrites et orales du concours

Les concours de recrutement au métier enseignant se déroulent avec des épreuves écrites et des épreuves orales. Elles se déroulent la même année échelonnées dans le temps (autour de mars pour les épreuves écrites, autour de juin-juillet pour les épreuves orales).

**Il est fondamental de ne pas attendre d'avoir passé les épreuves écrites pour se préoccuper des épreuves orales.** Ces dernières doivent être préparées dès le début de l'année pour se placer dans la meilleure posture lorsqu'on saura en mai qu'on a réussi les épreuves écrites en étant admissible aux épreuves orales.



#### ► 04-Préparez le concours en équipe

Même si les concours de recrutement enseignants sont sur la base d'un classement individuel, **il est plus pertinent et plus efficace de le préparer en équipe qu'individuellement**. Toutes les études menées le montrent : travailler en groupe de quatre ou cinq étudiants inscrits au même concours, préparant les mêmes épreuves, échangeant sur les cours reçus, les livres lus, s'exerçant ensemble à réfléchir sur les questions susceptibles d'être demandées au concours, est un plus pour mieux le réussir.

#### ► 05-Gérez bien les stages proposés pendant l'année

En première année de master, dans le cadre de la préparation au concours, il vous sera proposé des stages d'observation. Ces stages sont utiles s'ils sont bien gérés dans une optique de découverte des différentes facettes du métier d'enseignant, et plus spécifiquement pour les épreuves orales des concours.

Que ce soit au niveau du premier ou du second degré, à un stage de deux semaines dans un même établissement, **préférez deux fois une semaine dans des établissements de niveaux différents**. Par exemple, pour un candidat au CRPE, un stage en école élémentaire, un stage en école maternelle ; pour un candidat au concours de professeur du second degré, un stage en collège, l'autre en lycée, de préférence polyvalent.

Durant votre stage, essayez également de ne pas toujours observer la même classe ou le même niveau d'enseignement : en maternelle, observez une petite section (PS) et si elle existe, une toute petite section (TPS) et une Grande Section (GS). En élémentaire, observez un CP ou un CE1 et un CM2. En collège, une classe de 6e et une classe de 3e. En lycée polyvalent, une classe de seconde, une première technologique ou professionnelle, une Terminale générale. Vous aurez ainsi une idée des différents niveaux et des compétences particulières qui peuvent s'y rattacher. Cela vous aidera pour l'épreuve d'entretien à l'oral. N'oubliez pas, en effet, qu'un professeur des écoles peut enseigner à des enfants de 2/3 ans à 11 ans et qu'un professeur du second degré peut enseigner à des jeunes de 11/12 ans à 18/20 ans, voire plus s'il est dans des classes post-baccalauréat !

#### ► 06-Gardez les bons réflexes pour réussir votre écrit et votre oral

Le jour des épreuves écrites comme lors des épreuves orales, il est indispensable de bien lire (et relire) le sujet proposé. Chaque mot qui le compose a son importance. Ne vous précipitez pas à écrire avant d'avoir compris ce qui vous est demandé et ce qu'attend le jury.



Établissez, pour l'écrit comme pour l'oral, un plan détaillé clair et lisible qui permettra aux correcteurs de l'écrit comme aux membres du jury d'oral de comprendre le cheminement de votre réflexion.

Pour les épreuves écrites, pensez à bien répartir votre temps pour avoir un moment pour relire votre copie. **Soignez votre orthographe !** L'accumulation de fautes d'orthographe dans une copie, quelle que soit la discipline concernée, ne peut qu'indisposer les correcteurs. **Soignez également votre présentation.**

Vos exposés oraux sont dans un temps limité. Prévoyez dans le cadre de votre plan un temps pour chacune des parties. Vous pourrez ainsi vérifier, avec **votre montre posée sur le bureau**, que vous êtes « dans les temps ». Il n'y a rien de plus gênant pour un oral que de se faire arrêter par le jury pour avoir dépassé son temps et ne pas pouvoir ainsi développer sa dernière partie ou sa conclusion.

#### ► 07-N'hésitez pas à mettre des tableaux, des croquis dans votre copie

Pour toutes les disciplines autres que lettres et langues (et encore, certains sujets peuvent s'y prêter !), n'hésitez pas dans votre copie à présenter des tableaux, des graphiques, des croquis quand cela peut apparaître utile. Cela rend beaucoup plus claire votre démonstration et montre aux correcteurs votre esprit de synthèse et d'analyse. Rappelez-vous la phrase de Bonaparte : « **Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours** ».

#### ► 08-N'apparaissez pas figé(e) lors des épreuves

Au moment des épreuves orales, n'apparaissez pas figé(e), rivé(e) à votre table, ne quittant pas des yeux vos papiers et vos documents. **Montrer vos capacités et vos compétences aux jurys implique également que vous occupiez l'espace (ce sera aussi nécessaire dans votre pratique d'enseignant(e) dès la rentrée suivante).**

**Prévoyez donc dans votre exposé d'avoir à vous lever** pour quitter votre table afin, par exemple, d'écrire un mot, un nom propre au tableau ou de présenter un document au jury. **Entrenez-vous à continuer à parler en étant debout ou en vous déplaçant.** Vous montrerez ainsi au jury que vous êtes à l'aise dans toutes les situations.

Pour les épreuves orales, soyez avant tout vous-même. **N'essayez pas de jouer un autre personnage que celui que vous êtes.** Cela se craquèle vite, notamment lors de l'entretien avec le jury qui est un moment aussi important que l'exposé liminaire. Il peut aussi bien rattraper totalement une mauvaise impression laissée par votre exposé que « plomber » lourdement un exposé intéressant, mais que le candidat ne sait pas exploiter lors de l'entretien.

► **Un conseil** : s'il y a dans le sujet proposé une dimension que vous maîtrisez particulièrement bien, il faut éviter de trop développer celle-ci lors de l'exposé liminaire. En effet, le jury risque de ne pas vous interroger sur ce point. Au contraire, ne pas tout dire lors de l'exposé de ce point où vous êtes particulièrement à l'aise peut conduire le jury lors de l'entretien à vous demander des précisions qui vous permettront alors de gérer au mieux cette partie...

► **Concernant votre habillement**, soyez sobre ! Évitez de vous présenter dans un costume trois pièces modèle mariage pour les hommes ou une robe de soirée, et rejetez l'idée de vous habiller trop négligé ou dans une tenue faite pour la plage plutôt que pour un concours de recrutement. **Votre tenue doit ressembler à ce que vous porterez, le concours réussi, pour faire la classe dans votre établissement d'exercice.**

### ► 09-Suivez l'actualité du système éducatif

Pendant toute votre année de M1 et de préparation au concours, **restez informé de l'actualité du système éducatif, notamment à propos des grands débats qui concernent le niveau où vous allez exercer.** Un candidat lors des oraux d'un CAPES 2010 qui apparaissait totalement ignorer qu'une réforme du lycée allait démarrer à la rentrée 2010 avec des conséquences pour sa discipline a fortement indisposé le jury concerné. Il en serait sans doute de même pour un candidat au concours de professeur des écoles 2013 qui n'aurait pas entendu parler du débat autour de la réforme des rythmes scolaires de la semaine en primaire...

Il ne s'agit pas pour vous d'être un expert de toutes les réformes qui doivent intervenir dans le système éducatif (et il y en a !), mais de connaître les réformes qui, dès la rentrée suivante, ont un impact sur le niveau où vous exercez ou la discipline que vous enseignez dans le second degré, par exemple, sur la manière dont elle est évaluée au brevet ou au baccalauréat... Des sites Web vous permettent de vous tenir informé de l'actualité du système éducatif : le site du ministère de l'Éducation nationale [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) ou le site [www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net).

### ► 10-Reposez-vous la veille des épreuves et prévoyez large pour votre temps de déplacement

Enfin, ultime recommandation : pour arriver aux épreuves écrites ou orales détendu(e), **reposez-vous la journée les précédant.** Prévoyez également très large au niveau des horaires pour le déplacement vers le lieu où elles se déroulent. Il peut y avoir des embouteillages ou des difficultés dans les transports. Il vaut mieux arriver une heure à l'avance et attendre, qu'arriver juste à l'heure stressé(e) et angoissé(e) suite à des retards, voire arriver cinq à dix minutes après l'heure et risquer de ne pas pouvoir composer.

---

### ► Où trouver le magazine gratuit **Vocation Enseignant** ?

► **Suivez toute l'actualité des recrutements des métiers de l'éducation sur la [page Facebook de Vocation Enseignant](#).**

---